

Commune de Val-des-Prés

Bulletin Municipal

N°13 - Juillet 2017

LE MOT DU MAJRE



Mesdames, Messieurs,

Depuis longtemps déjà ce qui s'est réalisé, ou se réalise aujourd'hui, est le fruit d'une réflexion, d'une volonté et de beaucoup de travail. Les engagements non tenus sont autant de déceptions. Les promesses respectées sont le lien nécessaire pour tisser une relation de confiance.

Depuis toujours, j'essaie de respecter mes objectifs, c'est quelquefois difficile parce que la vie publique dans ses aspects humains, techniques, juridiques et financiers est extrêmement complexe. Au-delà de toute considération, les engagements doivent conduire à des espoirs d'amélioration de la vie des concitoyens, la réalisation des promesses permet de les voir aboutir.

Il y a deux objectifs que nous devons concrétiser :

Le premier à court et moyen terme, c'est la réalisation de la chaufferie bois et la rénovation des Arcades, qui devront nous apporter dans les années futures des économies d'énergies significatives et la possibilité d'investir les Arcades pour y créer des logements loués à l'année mais aussi de l'hébergement pour les saisonniers. Un espace devrait accueillir une micro-crèche, le projet a été présenté par les communes de Val-des-Prés, Montgenèvre et Névaiche et sera porté par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Le deuxième engagement à plus long terme ce sera la construction de la digue du torrent de la Ruine. Les réunions se poursuivent, les études également, mais ce projet passe en particulier par le moyen financier de le réaliser. L'Etat, la Région, le Département sont sollicités mais il nous manque 30 % pour finaliser le projet. Sécuriser les biens et les personnes, c'est aussi notre devoir, nous avons la volonté de voir aboutir ce projet avant la fin de notre mandat.

La persévérance est aussi une des clefs essentielles pour atteindre l'objectif fixé ou espéré. Il y a quelques jours de cela, nous avons eu le plaisir de recevoir Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture ainsi que quelques élus, et de nombreux habitants à l'occasion des deux inaugurations. Deux engagements pris et finalisés.

Le four de Pra Premier a été rénové, et nous avons installé le parc multi-activités au Rosier. Deux lieux de rencontre pour les habitants de la commune et les enfants qui souhaitent partager les valeurs du sport. Ce sont presque 200.000 € de travaux qui ont été réalisés, plus de 50 % sont restés sur le territoire car nous avons fait appel à des entreprises locales pour réaliser ces travaux. Ce qui est bon pour Val-des-Prés est bon pour le territoire.

Aujourd'hui, je suis navré pour tous ceux qui pensaient que nous ne tiendrions pas nos engagements, une fois de plus, ils se sont trompés. Désolé aussi pour ceux qui se nourrissent de mauvaises nouvelles et qui ne voient que le verre à moitié vide.

Enfin, tous mes encouragements et remerciements aux personnes qui s'investissent dans les associations pour faire vivre notre commune, à nos agriculteurs également qui façonnent et entretiennent notre paysage, c'est aussi grâce à eux tous que la commune rayonne.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Jean-Michel REYMOND
Maire de Val-des-Prés

Commune de Val-des-Prés

SPORT, JEUNESSE ET TOURISME

Tourisme

C'est avec le soleil et la douceur que les vacances d'été ont débuté nous apportant les premiers vacanciers sur la commune. Le Tour de France et l'Etape du Tour ont eu l'effet escompté en apportant des fans de la petite reine le week-end du 14 juillet et la semaine suivante. La fréquentation est donc bonne.

Côté animations, cet été vous apportera des concerts, des épreuves sportives, des fêtes de village. Retrouvez l'agenda des manifestations sur le site du service tourisme: www.claree.fr

Sports

Alix Gonon est parti pour son défi "Le tour de France à vélo" en soutien à l'association ELA. Vous pouvez le suivre sur les réseaux sociaux "Le Tour de France à vélo, le défi d'Alix".

Le 15 juin s'est déroulée la 19ème édition de la Sky Race avec 220 participants partant de Val-des-Prés.

Le 6 août le départ du 10 kms de La Clarée aura lieu depuis le pont de La Draye dans le cadre du Semi-Marathon Névache Val-des-Prés Briançon.

EDUCATION ET VIE SOCIALE

Education

Cette année les élèves de l'école de Val-des-Prés ont eu l'opportunité de travailler sur la thématique de l'alpage dans le cadre de Natura 2000. Les enfants des deux classes ont pu découvrir la faune et la flore de l'alpage ainsi que son utilisation pastorale. Une demi-journée a également permis d'échanger et de découvrir l'existence du site Natura 2000 de la Clarée. L'année prochaine le travail devrait continuer sur d'autres thématiques.

Le gouvernement a laissé aux communes le choix de conserver ou de supprimer la semaine de 4 jours et demi. L'ensemble des parents d'élèves a été consulté, le conseil d'école s'est tenu le 21 juin dernier, suite à ces concertations, et après que Névache et Monétier les Bains aient pris leur décision, il a été décidé, de revenir à la semaine des 4 jours.

Lors du dernier Conseil municipal une délibération a acté cette nouvelle organisation pour la rentrée 2017-2018. Les élèves auront donc école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Le service de garderie fonctionnera tous les jours d'école de 16h00 à 18h00. Nous souhaitons de bonnes vacances d'été à tous nos écoliers et leurs instituteurs.

Vie sociale et associative

Les prochaines réunions de quartier auront lieu mardi 25 juillet à 18h30 à la Mairie et le mercredi 26 juillet à 18h30 au service tourisme à la Vachette.

Le nouveau comité des fêtes de la commune a été élu en avril dernier. Il est composé de 6 personnes pour le bureau et de 30 membres.

La 1ère manifestation a été le salon du vélo électrique au Rosier en mai qui a connu un beau succès, suivie de la fête de la St Claude où 88 repas ont été servis. Deux belles occasions de réunir les villageois. La fête de la Vachette se tiendra le dimanche 23 Juillet prochain, le programme est affiché sur les panneaux de nos hameaux.

L'association de restauration et de sauvegarde de Notre Dame de l'Annonciation de la Vachette a été relancée en ce mois de Juin au cours d'une assemblée générale extraordinaire. Une journée a été organisée pour ranger et nettoyer l'église qui est maintenant en état pour la messe de la fête de la Vachette et recevoir les visiteurs.

Des animations seront proposées dans les mois qui vont suivre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Renseignements auprès de René PANCALDI : 06 32 31 18 35 ou Jean-Yves GANDON 06 10 53 04 96

Commune de Val-des-Prés

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES

Urbanisme

Le PLU :

Le Plan Local d'Urbanisme, document plus ambitieux que le Plan d'Occupation des sols doit comporter un document spécifique traduisant le projet d'ensemble global et cohérent d'aménagement de la ville pour les 10 à 15 années à venir : il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, P.A.D.D. Ce projet constitue un guide stratégique qui dessine Val-des-Prés demain.

Ce projet de Plan Local d'Urbanisme est le fruit d'un processus et d'une procédure longs et difficiles au cours desquels, nous avons, avec le bureau d'études, la volonté de concilier le souhait du conseil municipal et de l'ensemble des habitants de conserver à la commune son caractère de « village » et son environnement exceptionnel avec les obligations dictées par la loi pour les quinze ans à venir en termes de densification de l'habitat et d'accroissement démographique.

Les choix retenus sont résolument protecteurs du patrimoine, de l'environnement et de la spécificité agricole de la commune, mais se traduiront par des évolutions inéluctables ou simplement en conséquence de la suppression de la surface minimale pour construire et du COS, même si le nouveau règlement proposé en atténue les effets.

Nous voilà au dernier acte de la procédure avant approbation du projet, celui de l'enquête publique ouverte du lundi 10 juillet au mercredi 9 août prochain de 14 h à 17 h 30. Une étape très importante pour vous tous ! Au cours de cette période, vous pourrez faire valoir vos remarques ou doléances sur le projet auprès du commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif. Il vous recevra au cours de 8 audiences programmées.

Le SCOT :

Le SCOT du Briançonnais a reçu un vote favorable de l'ensemble des conseillers communautaires lors de la séance du 27 juin 2017. C'est une étape importante pour le territoire. Les élus de Val-des-Prés se sont fortement impliqués pour défendre les intérêts de la Commune et du Briançonnais. Vous trouverez ci après la chronologie du projet :

- le Périmètre du SCOT a été fixé par arrêté préfectoral le 19 février 2013. Le travail de réalisation du SCOT a été engagé depuis mars 2013.
- le SCOT se compose obligatoirement des documents suivants :
 - le diagnostic : réalisé sur les années 2013/2014,
 - le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : débattu en conseil communautaire du 7 juillet 2015,
 - le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) : réalisé sur les années 2015-2017, comprenant un volet sur les Unités Touristiques Nouvelles. Ce document est le seul document opposable aux tiers,
 - l'état initial de l'environnement,
 - l'évaluation environnementale y compris l'incidence sur les zones Natura 2000,
 - le bilan de la concertation,L'ensemble de ces documents composera le dossier d'enquête publique avec les avis des personnes publiques associées.

Pour mémoire, la loi ALUR, applicable depuis le 27 mars 2014, rétablit le principe de l'urbanisation limitée en l'absence de SCOT. Aussi, depuis le 31 décembre 2016, les zones et secteurs à Urbaniser, Naturels, Agricoles, Forestiers ou non constructibles des documents d'urbanisme ne peuvent être ouverts à l'urbanisation à l'occasion de l'élaboration ou d'une procédure d'évolution d'un document d'urbanisme.

Une fois le SCOT approuvé, les PLU auront un délai de 3 ans pour se mettre en compatibilité, pour Val-des-Prés, nous avons anticipé.

Dans le cadre de la réflexion sur le SCOT, un DOO Touristique a été réalisé. Si d'un point de vue urbanisme le DOOT n'existe pas, il était fondamental pour un territoire comme le Briançonnais de se doter d'une analyse touristique et de fixer les enjeux et les objectifs de développement. Les axes de cette analyse ont été intégrés dans le DOO du SCOT.

Commune de Val-des-Prés

Une réunion de concertation s'est également tenue le 24 mai 2017 avec les communes et notamment les communes/stations de ski, où il a été acté de travailler sur des projets spécifiques d'UTN (Vallon de La Vachette, Aravet 2000 pour La Salle, golf de Monétier ...) pour mettre en œuvre les conditions favorables à leur réalisation et, le cas échéant, envisager une évolution du SCOT après son approbation, selon la procédure la plus appropriée.

Calendrier prévisionnel :

- Avis des Personnes Publiques Associées : Juillet à Octobre 2017, dont : Commission de Massif en septembre, CDPENAF et Commission des sites : à programmer par la DDT
- Enquête publique (y compris rendu du rapport du commissaire enquêteur) : nov 2017 à janv 2018
- Approbation du SCOT: février/mars 2018

TRAVAUX

- ✚ Les travaux du four de Pra Premier sont terminés et le terrain multi-activités au Rosier est opérationnel,
- ✚ Dans les prochains jours, des feux tricolores solaires seront installés à Val-des-Prés,
- ✚ Les travaux de reconstruction du mur du cimetière devraient débuter en septembre tout comme les travaux de la chaufferie bois,
- ✚ Actuellement, des travaux d'aménagement sont en cours au niveau du parking des granges de La Clarée à la Vachette pour sécuriser la plate forme où se trouve la borne pour la recharge des véhicules électriques,
- ✚ Au niveau du Rosier et de La Draye, les containers poubelles disparaîtront et laisseront place à des dispositifs semi-enterrés,
- ✚ Durant les vacances scolaires, il est prévu de refaire les peintures des salles de classe et de poser un gazon synthétique sur une partie de la cour de l'école.

ETAT CIVIL

Naissances

- Corentin BRUN né le 17 mars 2017, fils de Christophe BRUN et de Christelle BOULET
- Mathilde WYON née le 10 avril 2017, fille de Benjamin WYON et de Alice ROZAN

Mariage

- Caroline DOMNOWSKI et Denis BLANCHARD, mariés le 17 juin à Val-des-Prés

Décès

- Elie BOUVET décédé à Briançon le 31 mars 2017
- Suzanne DESMOULIERES épouse DUBOIS décédée à Briançon le 5 avril 2017
- Claude CAUBRIERE décédé à Val-des-Prés le 24 mai 2017
- Paule PEPIN-SABOUL décédée à Briançon le 3 juillet 2017

INFORMATIONS PRATIQUES

Services :

A compter de cet été, le camping Huttopia au Rosier propose une épicerie ouverte à tous.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site www.valdespres.fr

Et toutes les informations touristiques sur le site www.claree.fr

Service tourisme : 04.92.21.38.19 / infos@claree.fr

Téléphone d'astreinte en cas de besoin urgent : 06.07.09.17.17

Pour plus d'infos, flashez-moi !



Mairie de Val-des-Prés
5, Place de l'église
Chef-lieu
05100 VAL-DES-PRES
Tel : 04 92 21 06 16
Fax : 04 92 21 46 46
E-mail : mairie@valdespres.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mercredi et vendredi
de 14h00 à 17h30

Monsieur le Maire et les adjoints
sur rendez-vous

Directeur de publication : Jean-Michel REYMOND – Maquette : Anaïs VACHET

Impression : Mairie de VAL-DES-PRES